



CHSCT DE HAUTE-GARONNE
Séance du 28.11.2019

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs mois, des milliers de fonctionnaires ont manifesté leur opposition aux politiques destructrices du gouvernement. Le niveau de mobilisation demeure singulièrement élevé à Bercy par des taux de grévistes significatifs ces derniers mois.

Cela démontre l'attachement des personnels de ce ministère à un service public de qualité, accessible à tous et assurant une pluralité de missions de grande technicité, à leur statut, à leurs droits et garanties, parmi lesquelles leur droit à pension qu'ils défendront une nouvelle fois dans l'action le 5 décembre prochain.

Pourtant, notre ministère subit depuis de trop nombreuses années :

- Des milliers de suppressions d'emplois, en en faisant la première administration en termes d'efforts budgétaires,
- Des restructurations incessantes,
- Une dégradation des conditions d'exercice des missions,
- Une détérioration des conditions de travail,
- Un recul significatif des droits et garanties de l'ensemble des personnels.

Depuis plusieurs mois, les agent.e.s de la DRFIP 31 attendent des informations concrètes sur la géographie revisitée, rebaptisée nouveau réseau de proximité. Ces informations ont été repoussées à plusieurs reprises. Cela place nombre d'agent.e.s dans une situation de stress concernant leur avenir.

Encore une fois, les agent.e.s de la DRFIP sont pris pour de vulgaires pions, ce qui augmente les risques psycho-sociaux, pourtant déjà trop présents, ainsi que le montre l'étude des DUERP et des PAP des différents services du Ministère.

Si nous siégeons aujourd'hui, c'est aussi pour soutenir et accompagner les agent-es de la DRFIP 31 qui sont ignoré.es, voire méprisé.es, dont le sens et l'intérêt du travail est détruit ou en cours de destruction, dont les conditions de travail se dégradent au fur et à mesure que leurs dirigeants sabotent leur avenir, qui n'ont aucune marque de reconnaissance de leur investissement et à qui on n'a qu'à offrir que « du sang et des larmes » ,..

Avons-nous besoin de rappeler que les restructurations incessantes, la surcharge de travail due aux suppressions d'emplois, les objectifs, le management parfois fort zélé, souvent en conflit de valeur par rapport à leur engagement initial, dégradent de plus en plus nos conditions de travail ?

Comment peut-on penser que le pseudo « *dispositif d'accompagnement des agent.e.s adapté aux changements dans le mode d'organisation des services* » ainsi qu'une hypothétique « *prévention des risques professionnels dans le cadre des projets de réorganisation* », soient des réponses suffisantes face à la détresse des collègues ?

Nous vous rappelons que chaque chef de service, au sens de la jurisprudence, a la charge de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents.

Réorganisation du réseau au 01/01/2020 : transfert du recouvrement de l'impôt des particuliers

La réorganisation du réseau au 01/01/2020 complète d'autres mesures décidées nationalement et qui visent, toutes ou presque, et sous divers angles d'attaques à concentrer les missions et donc les structures.

Dans le contexte d'évolutions importantes et permanentes que connaissent les agentes et agents du ministère des finances, de remise en cause des services publics, ces projets doivent mieux prendre en compte les conséquences sur les conditions de travail et la santé au travail des agentes et agents concerné-e-s, et mieux les y associer.

Des transferts du recouvrement de l'impôt des particuliers sont annoncés fin novembre et se font dans l'urgence, pour une mise en place de principe impérative au 01/01/2020...Les dossiers transmis au CHSCT sont incomplets, et devront être complétés dans les semaines à venir ... Quid d'un réel l'examen en CHSCT « avant » ? La consultation n'a de sens que si le projet reste amendable et ne place pas le Comité devant le fait accompli !

La prévention des risques professionnels nécessite une association du CHSCT, réelle, sincère, le plus en amont possible de la réalisation d'un projet.

Afin de constituer un support d'échange et de partage d'informations, l'élaboration d'un dossier de présentation du projet doit être engagée par le président du CHSCT, le plus en amont de la mise en oeuvre du projet.

Les conséquences d'un projet sur les conditions de travail et la santé au travail constituent le coeur du débat en CHSCT. Les représentants des personnels, les médecins de prévention, l'ISST, doivent pouvoir identifier les modifications et les changements prévisibles liés à un projet. Il faut donc impérativement que l'administration apporte des éléments éclairant les incidences du projet sur les modalités actuelles de fonctionnement des services.

Ce projet constitue un projet « important » au sens entendu par l'Administration, mais aussi bien sûr pour les agents, contraints pour certains à la mobilité forcée et à un éloignement géographique, parfois à vie.

Ces projets de fusion et réorganisation, de par leur absence totale de visibilité, et le fait qu'ils se répètent d'années en années sur tous les sites, constituent une source d'insécurité professionnelle croissante, et une source de démotivation.

Les agents considèrent les projets de fusion avec une grande anxiété. Le contexte global à la des politiques publiques menées par les gouvernements successifs accroît cette perception anxiogène de subir un parcours professionnel sans pouvoir en être l'acteur.

Les restructurations constantes depuis plusieurs années, qui se traduisent par de fortes réductions d'effectif et la décision de ne pas remplacer les départs en retraite, nourrissent les inquiétudes des agents.

Enfin, les perspectives de reclassements au sein des services se restreignent, alors même que les suppressions de poste de travail continuent, et que les règles de mutation et les garanties de gestion sont peu à peu sacrifiées au profit d'intérêts financiers, ce qui renforce ces inquiétudes, et

empêchent les agents de se projeter dans des perspectives lisibles.

Plus globalement, la stratégie de regroupement des services et des missions nourrit des inquiétudes fortes quant à la pérennité des sites maintenus dans l'organisation-cible, accentuées par la mise en place de nouvelles règles d'affectation ... Cette représentation de l'avenir « insécurise » fortement les agents amenés à devoir se projeter et se positionner. De plus, ils craignent de voir leurs sacrifices personnels consentis chaque jour ou à l'occasion de déménagement voire de changement de métier, n'avoir servi à rien, tout en étant à nouveau confrontés à l'annonce d'une nouvelle fusion.

Solidaires ne votera pas de « chèque en blanc CHSCT » concernant ce projet de réorganisation du réseau 2020.

X

X X

En ce qui concerne les autres points de l'ordre du jour de la présente séance :

- Sur l'évolution des modalités d'organisation de l'accueil téléphonique au SIP de BALMA

Ce dossier nous est présenté alors que les services n'auront une réunion d'information que demain vendredi. Cela génère une inquiétude sur la pérennisation d'une « marguerite » téléphonique qui impacte fortement les conditions de vie au travail en liaison avec l'espace, le bruit, l'isolement ...

- Sur l'accueil physique sur les sites de la DRFiP

L'« accueil » : c'est accueillir, renseigner, aider l'ensemble des usagers, et également tous les publics en difficulté.

L'accueil est mis à mal dans les services de la DGFiP. Dorénavant, l'objectif est de « désintoxiquer les usagers de nos accueils » comme disent nos dirigeants au mépris du service public, au mépris des conséquences pour les usagers, mais aussi finalement pour les agentes et les agents.

La mise en place imposée de l'accueil personnalisé sur RDV (APSRV) sur les différents sites détériore, au quotidien, les conditions de travail des collègues, les surcharges de travail, et fragilise les collectifs de travail, voire divise les agents et/ou la hiérarchie.

Nous vous alertons une nouvelle fois sur la dégradation des conditions de travail des agent-es qui travaillent ou participent à l'accueil sur chacun des sites et services de la DRFiP.

- Sur les visites par l'ISST du CVA d'Eauze, du CFP de Colomiers, de l'antenne de Mende de la DIRCOFI

Nous attendons les réponses de l'Administration sur les différents points importants soulevés dans ces rapports en matière d'hygiène et de sécurité